



AVIS DE CONVOCATION

À TOUTES ET À TOUS LES MEMBRES DE L'A.P.L.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ÉLECTIONS EN CONTEXTE DE COVID

(Archives AG-537-01)

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ÉLECTIONS :

** Le vote se tiendra, sur place, dès la fin de l'assemblée et jusqu'à 20h30.*

LE JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020

17 H 00

Inscriptions à partir de 16 h 30

AU PAVILLON DE LA BIODIVERSITÉ

66 rue du Maçon, Saint-Constant, QC J5A 1T1

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2019 ;
3. Élections au Conseil exécutif 2020-2021 ;

Précisions en contexte de COVID

INSCRIPTIONS

INSCRIPTION REQUISE : Inscription par téléphone (450-659-5491) ou par courriel z27_lignery@aplcsq.net

La crise sanitaire que nous vivons actuellement, nécessite quelques adaptations pour la tenue de l'Assemblée générale d'élections.

1. C'est en respectant des règles sanitaires que L'APL peut tenir L'Assemblée générale des élections en personne. Des adaptations ont été prévues afin de ne pas excéder le nombre de personnes permis dans une salle.
 - Ainsi, lorsque la première salle sera complète, les membres seront dirigés vers un chapiteau couvert adjacent à la salle pour assister, en diffusion simultanée, aux présentations des candidats.
 - Les mesures sanitaires habituelles seront mises en place pour la réunion (lavage des mains, respect du 2 mètres de distanciation, port du masque ou couvre-visage pendant les déplacements, etc). Apportez votre masque ou couvre-visage !
2. Une rencontre Teams *pourrait* se dérouler simultanément si :
 - le nombre de membres présents à la rencontre excède le nombre permis en salle (incluant le chapiteau);
 - des personnes qui, à cause de la situation COVID, manifestent des préoccupations ou de l'inconfort à se présenter physiquement.
 - ❖ Ces personnes devront préalablement obtenir l'invitation pour accéder à l'Assemblée générale via TEAMS.

IMPORTANT

Pour se prévaloir de leur droit de vote, les membres qui auront assisté à L'Assemblée générale de manière virtuelle devront se déplacer et venir voter sur place.

Le vote se tiendra, sur place, dès la fin de l'Assemblée et jusqu'à 20h30. Tout membre ayant assisté à l'Assemblée générale qui arrivera après cette heure NE pourra PAS voter.

Martine Provost, présidente

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)
36, boul. Taschereau, C.P. 36, La Prairie (Québec) J5R 3Y1
Téléphone : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Courriel : z27_lignery@aplcsq.net
Site web : www.lignery.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE
L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), TENUE
LE JEUDI, 3 SEPTEMBRE 2020 A 17 HEURES 00 MINUTES, SOUS LA
PRESIDENCE DE MADAME MARTINE PROVOST.

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2019 ;
3. Élections au Conseil exécutif 2020-2021

PRÉSENCES :

(Archives AG-538-07)

Provost, Martine, présidente
Poissant, Guy, 1^{er} vice-président
D'Amour, Kim, 2^e vice-présidente
Parenteau, Jacques, secrétaire général
Auger, Véronique
Bédard, Éric
Bélanger, Vicky
Bilodeau, François
Boudreau, Florence
Bourdeau, Mélissa
Bourdon, Véronique
Bourgoin, Nathalie
Brevet-Giroux, Stéphanie
Brisebois, Julie
Brunette, Stéphanie
Cayer, Réal
Champagne, Sylvain
Choquette, Anic
Côté, Valérie
Coydon, Barbara
D'Amour, Kim
Delisle, Élisabeth
Demers, Gilles
Denault, Lynne
Déniel, Caroline
Denis, Sandra
Desautels, Jocelyne
Dubuc, Isabelle
Dumais, Alain
Dumais, Josiane
Fortin, Mylène
Gélinas, Manon
Girard, Marie-Josée
Girard, Nadine

Girard, Marilyn
Godin, Luce
Grenier, Mélanie
Grondin, Chantal
Gutierrez, Katia
Hébert, Sophie
Huot, Caroline
Laberge, Isabelle
Lamarre, Elena
Landry, Daniel
Lapierre, Isabelle
Laroche, Éric
Leblanc, Annick
Leclerc, Chantal
Leduc, Marie-Josée
Leduc, Marilène
Lefebvre, Hélène
Lejeune, Anne-Emmanuelle
Lessard-Lachance, Cédric
Létourneau, Julie
Longtin, Annie
Longtin, Isabelle
Marcoux, Ann
Martineau, Julie
Meloche, Isabelle
Méthot, France
Meunier, Marc-Étienne
Moquin, Josée
Morin, Karine
Nadeau, Pascal
Normandin, Marc
Panzieri, Anna
Paquette, Sophie
Paquin, Francis

Paquin-Auger, Daphnée
Parenteau, Jacques
Pelletier, Louise
Pleau, Julie
Poirier, Caty
Poissant, Guy
Pouliot, Édith
Provost, Martine
Reid-Giroux, Florence
Reimnitz, Manon
Robillard, Joanie
Ross, Sylvie
Roy, Sébastien

Sabri, Ani
Savoie, Jérôme
St-Jacques Thériault, Catherine
St-Onge-Dufresne, Isabelle
St-Pierre, Annie
Tardif, Sylvie
Trédemy, Karine
Trudel, Charles
Tsayem, Ernest
Verreault, Michel

PRÉSENCES EN TEAMS

Bernaquez, Josée
Benoit, Mélanie
Bradette, Martine
Burke, Mélanie
Caissy, Nathalie
Caissy-Leblanc, Laurence
Deraspe, Simon
Dubé, Josée
Dubreuil-Giard, Isabelle
Dumais, Stéphanie
Dupré, Patrick
Duquette, Manon
Guérin, Jacinthe
Laforest, Julie

Landry, Cindy
Lapalme, Brigitte
Leclair, Josée
Lessard, Marie-Andrée
Maisonnette-Trudeau, Joëlle
Pépin, Patrick
Perras, Marie-Ève
Philie, Rachelle
Pilon, Stéphanie
Plamondon, Lyne
Poirier, Sophie
Proulx, Christine
Renaud, Hélène
Viau, Méryanne

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03-09-AG-20-21-1131

Il est proposé par Annie St-Pierre, appuyée par Julie Pleau, que l'ordre du jour soit accepté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2019

03-09-AG-20-21-1132

Il est proposé par Francis Paquin, appuyé par Chantal Leclerc, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 décembre 2019 soit adopté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

3. ÉLECTIONS

Le comité d'élection :

- Marilène Leduc, présidente
- Karine Trédemy, secrétaire
- Valérie Côté, scrutatrice
- Mélissa Bourdeau, scrutatrice

procède aux élections au Conseil exécutif.

La présidente d'élection déclare élues par acclamation les personnes suivantes :

1. SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (4 ANS)

Proposeur : Patrick Pépin

Appuyeur : Manon Cholette **JACQUES PARENTEAU**

2. CONSEILLER A – SECTEUR PRIMAIRE – SUD ET OUEST (2 ANS)

Proposeur : Audrey Éthier

Appuyeur : Karine Buisson **VÉRONIQUE BOURDON**

3. CONSEILLER – SECTEUR SECONDAIRE – OUEST (2 ANS)

Proposeur : Nadia Bastien

Appuyeur : Julie Martineau **HÉLÈNE RENAUD**

**4. CONSEILLER – SECTEUR ÉDUCATION DES ADULTES (EDA)
ET FORMATION PROFESSIONNELLE (FP) (2 ANS)**

Proposeur : Michel Verreault

Appuyeur : Jean-Pierre Riel **RÉAL CAYER**

Quant aux postes de :

- **CONSEILLER A – SECTEUR PRIMAIRE – NORD ET NORD-OUEST**
- **CONSEILLER A – SECTEUR SECONDAIRE – NORD, SUD ET NORD-OUEST**

il n'y a aucune candidature.

Selon l'article 31 paragraphe b des Constitutions et Règlements de L'APL, tout membre du secteur **PRIMAIRE NORD** et **NORD-OUEST** peut se présenter immédiatement au poste à la condition d'être proposé et appuyé par des membres du secteur.

Elle demande s'il y a un membre du **secteur PRIMAIRE NORD et NORD-OUEST** qui désire proposer une candidature pour le poste de conseiller A – Secteur primaire – Nord et Nord-Ouest.

Marie-Josée Leduc, appuyé par Annie Longtin propose la candidature de Sophie Paquette.

Isabelle Dubuc, appuyée par Jérôme Savoie propose la candidature d'Éric Bédard.

Il y aura donc élections par vote secret (après la période de présentation des candidats et la période de question). Elle demande s'il y a un membre du **secteur Secondaire – Nord, Sud et Nord-Ouest** qui désire proposer une candidature pour le poste de Conseiller A – Secteur Secondaire – Nord, Sud et Nord-Ouest.

Jean-Marc Venne, appuyé par Isabelle Laberge propose Anna Panzieri.

Elle déclare élue par acclamation madame Anna Panzieri.

Au poste de 3^E VICE PRÉSIDENTE (DEVIENT SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AU DÉPART DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL), il y a 2 candidatures :

Proposeur : Marie-Andrée Grégoire

Appuyeur : Mylène Fortin..... **SOPHIE HÉBERT**

Proposeur : Simon Deraspe

Appuyeur : Josée Dubé **ANNE-EMMANUELLE LEJEUNE**

Au poste de CONSEILLER A – SECTEUR PRIMAIRE – SUD ET OUEST (2 ANS), il y a 2 candidatures

Proposeur : Chantal Rosa

Appuyeur : Marie-Josée Girard..... **HÉLÈNE LEFEBVRE**

Proposeur : Sonia Leboeuf

Appuyeur : Élyse Boyer **CHANTAL GRONDIN**

Puisqu'il y a 2 candidatures à chacun de ces postes, il y aura élection par vote secret.

La présidente d'élection donne à chaque candidate et candidat qui le désire 2 minutes pour se présenter. Après les présentations des candidates et candidats, il y aura une période de questions. Des questions pourront être adressées aux candidates et aux candidats.

Au poste de 3^e vice-présidence, en suivant l'ordre alphabétique :

Elle demande à madame Sophie Hébert de se présenter.

Elle demande à madame Anne-Emmanuelle Lejeune de se présenter.

Au poste de Conseiller C – secteur primaire Sud et Ouest :

Elle demande à madame Chantal Grondin de se présenter.

Elle demande à madame Hélène Lefebvre de se présenter.

Au poste de conseiller A – secteur primaire – Nord et Nord-Ouest :

Elle demande à monsieur Éric Bédard de se présenter.

Elle demande à madame Sophie Paquette de se présenter.

Une période de questions aux candidates et au candidat a lieu.

La présidente appelle le vote secret.

